

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mardi 24 Septembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	17	19

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de Seine et Marne  
Le : 27/09/2024  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 24 Septembre à 18 heures 30 minutes, le Comité Syndical du SIAEP NEMOURS - EAU POTABLE s'est réuni à la STEP NEMOSIA, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEUTOT Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux membres le 17/09/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en documents électroniques sur le site Web du syndicat le 17/09/2024 .

**Présents** : M. PEUTOT Christian, Président, M. BADJA Hanspeter, M. BAURY-SAILLY Frédéric, Mme BEAUVAIS Evelyne, M. BRIAND Thierry, M. BROCHON Eric, M. COFRECES Segundo, M. DARVILLE Eric, M. DEMASSON Frédéric, M. JEULIN Fabrice, M. KINDERF Gilles, M. NEHOULT Jean-Pierre, Mme VERHUST Annie. Mme PANNESE MAGALIE, M. PAVIE Gilbert, M. REMOND Thierry, M. ROUX Philippe, M. VALLERY Thierry

**Excusé(s) avec procuration** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. DUMAY Jean-Claude à M. REMOND Thierry, M. RAFFALLI Laurent à M. REMOND Thierry,

**Absent(s)** : M. CLERGEOT Philippe, M. COQUELLE Gérard, M. DALMAYRAC Eric, M. DOUANNE Bruno, Mme GROSSET Michèle, M. MAUCCI Xavier, M. MORISSEAU Vincent,

**A été nommé secrétaire** : M. COFRECES Segundo

2024/024 – RPQS EAU POTABLE DE L EXERCICE 2023

Le Président,

A rappelé qu'en application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016, le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport a été présenté à l'assemblée délibérante par le Cabinet COGITE en charge de cette mission.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré a adopté à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service Eau Potable pour l'exercice 2023

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits. Et ont les membres présents, signé au registre.

Copie conforme  
A NEMOURS, le 24/09/2024

Le Président,  
Christian PEUTOT

Le Secrétaire  
Segundo COFRECES